



Journal de liaison n°4 / octobre 2018 Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier



Congrès des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier - 12 mai 2018 à LAVOINE



LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s Ami(e)s, ancien(ne)s collègues élu(e)s,

Je vous présente notre bulletin de liaison n°4, élaboré par le conseil d'administration.

Notre congrès 2018, couplé avec notre Assemblée Générale, s'est déroulé en mai à LAVOINE.

En cette période de canicule, au lieu de farnienter dans mon jardin transformé en paillason, et où par un mardi d'août la température sous abri a atteint 39,5°, j'ai trouvé refuge bien au frais à l'intérieur de la maison où j'ai zappé sur plusieurs chaînes de télévision. Par hasard, je suis tombé sur un débat, intitulé : **DE NOMBREUX MAIRES JETTENT L'EPONGE, POURQUOI ?**

Sur un tableau était inscrit : pendant le mandat municipal précédent de 2008-2014 moins de 500 Maires ont démissionné; depuis mars 2014, soit après quatre années de mandat plus de 1100 Maires ont cessé leur mandat d'élu.

Pourquoi ? Le débat portait sur beaucoup de sujets d'actualités, je ne reviendrai pas dessus. Mais un a retenu mon attention !

Point souvent évoqué au cours du débat : ras le bol d'être pris pour des pions.

Tout citoyen a des droits et des devoirs, belle formule ! Mais pour les Maires, leurs devoirs, aujourd'hui, sont de signer les registres d'Etat Civil, de gérer les concessions au cimetière communal, de constater l'entretien du Monument aux Morts, et lire avec attention la rubrique "chien écrasé" !

Et les droits, ils appartiennent aux responsables de l'Etat qui gèrent tout et n'importe comment. Ils font appliquer les lois et les règlements de la République avec rigueur, mais le Maire se doit de les appliquer même si celles-ci ne sont pas applicables dans sa commune, mais par-dessus tout, c'est le sentiment de n'être jamais entendu, pris pour un pion, sans respect pour sa fonction d'élu. Et, pour des faits fortuits, il peut aller devant la justice, malheureusement souvent, sans trop de soutien.

Il faut un responsable ? Une grande partie du malaise ressenti par nos édiles vient de là.

Personnellement j'apporte une conclusion ...

A quel moment les grands élites de la nation iront-ils en formation pendant un an chez les "bounhoumes" Bourbonnais. Pour se maintenir en bonne santé ils mangeront du chou avec du lard, arrosé d'un bon canon de gros rouge !!! Au moins ils apprendront que la base de la démocratie se trouve dans les racines profondes du monde rural, et non sous les lambris dorés des ministères, que l'on ne rédige pas des lois et règlements identiques pour toutes les communes de France sans tenir compte de la diversité du pays ! Oui, laissons les acteurs de terrain gérer dans le bon sens les lois, selon leur entité propre. Exemple : gère-t-on Paris ou Veauce, plus petite commune de l'Allier en habitant de la même façon ?

Si nous voulons garder la base de notre démocratie locale, **nous, les anciens élus**, nous nous devons d'apporter à nos Maires, premier échelon de proximité avec les citoyens, tout notre soutien, lesquels Maires se dévouent sans relâche et bénévolement pour que vive la République.

Alain ROBERT
Président de l'AAMAA

Quelques chiffres à deux ans de la fin du mandat municipal 2014/2020 :

En Allier on compte **25** Maires élus en cours de mandat (mars 2014 à mai 2018).

A noter : sur le mandat précédent, entre mars 2008 et mars 2012, 13 Maires avaient été élus en cours de mandat.

2014

Joseph KUCHNA, élu Maire de **SAINT-YORRE** le 28 novembre 2014 (suite à la démission de Roger LEVILLAIN)

2015

Danièle THIÉRIOT, élue Maire de **LIMOISE** le 18 juillet 2015 (suite à la démission de Pascal de ROOVER)

Arnaud BAUGÉ, élu Maire de **LE MAYET-D'ÉCOLE** le 2 octobre 2015 (suite à la démission de François QUIQUANDON)

Patricia CHOUTEAU, élue Maire de **TREIGNAT** le 20 octobre 2015 (suite à la démission de Sébastien NURY)

David DELEGRANGE, élu Maire de **GIPCY** le 17 novembre 2015 (suite à la démission de Chantal BROUTTET)

2016

Mohammed KEMIH, élu Maire de **VALLON-EN-SULLY** le 8 avril 2016 (suite au renouvellement du conseil municipal, présidé par Jacques JONIN)

Henri GIRAUD, élu Maire de **SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT** le 4 juin 2016 (suite au décès d'Anne-Marie DEFAY)

Jean-Philippe GUITTARD, élu Maire de **TAXAT-SENAT** le 16 décembre 2016 (suite au renouvellement du conseil municipal présidé par Michel DUMAS)

2017

Jean-Marc DUMONT, élu Maire de **TRONGET** le 6 mars 2017 (suite à la démission d'Alain DETERNES)

Martine AURAMBOUT-SOULIER, élue Maire de **NEUVY** le 27 mars 2017 (suite à la démission de Gilles BAY)

Hervé BAUDOIN, élu Maire de **NEUILLY-LE-RÉAL** le 30 juin 2017 (suite à la démission de Lucien GONNOT)

Jean-Claude SURDIN, élu Maire de **SAINT-DÉSIRÉ** le 30 septembre 2017 (suite à la démission de François VALLET)

Fernand SPACCAFERRI, élu Maire de **COMMENTRY** le 4 octobre 2017 (suite à la démission de Claude RIBOULET)

Frédéric AGUILERA, élu Maire de **VICHY** le 6 octobre 2017 (suite à la démission de Claude MALHURET)

Annick LECLERCQ, élue Maire de **BOURBON L'ARCHAMBAULT** le 18 octobre 2017 (suite à la démission d'Yves GIRARDOT)

Alain VERGE, élu Maire de **SAINT-MARCEL-EN-MARCILLAT** le 25 novembre 2017 (suite à la démission de Jacques POMMIER)

Frédéric LAPORTE, élu Maire de **MONTLUCON** le 14 décembre 2017 (suite à la démission de Daniel DUGLERY)

Jean-Pierre MARTIN, élu Maire de **SAINT-DÉSIRÉ** le 22 décembre 2017 (suite à la démission de Jean-Claude SURDIN)

David LOUBRY, élu Maire de **L'ETELON** le 22 décembre 2017 (suite à la démission de Cyril ROMERO)

2018

Jean-Luc DUNEAUD, élu Maire de **MESPLES** le 3 février 2018 (suite au décès d'Alain LHOPITEAU)

Joële GERINIER, élue Maire de **TEILLET-ARGENTY** le 19 mars 2018 (suite à la démission d'André GERINIER) *

Eliane MEZIERE, élue Maire de **CESSET** le 25 mars 2018 (suite à la démission de Guy MASSÉ)

François HERVIER élu Maire de **PERIGNY** le 26 avril 2018 suite au décès de Guy VERNIN

Pascal BAUDELLOT élu Maire de **LENAX** le 11 mai 2018 (suite à la démission de Marie-Thérèse TULOUP)

Danièle BENAYON élue Maire de **VICQ** le 13 mai 2018 (suite à la démission de Pierre LENVOISÉ)

* A la suite de la démission d'André GERINIER, Maire de Teillet-Argenty, c'est Paulette CHAROBERT, Maire de Saint-Fargeol qui devient la doyenne des Maires de l'Allier.

Effectif des conseils municipaux :

Au 11 avril 2018, on note la démission ou le décès de **365 élus** au sein des conseils municipaux des 317 communes de l'Allier (**soit 8,36% des 4366 conseillers municipaux que compte l'Allier**).

Focus : Communes de moins de 1000 habitants

En 2014, le département de l'Allier comptait 253 communes de moins de 1000 habitants 119 d'entre elles ont conservé l'effectif total de leurs conseils municipaux, soit 47,6%.

Congrès – Assemblée Générale Ordinaire de l'AAMAA Samedi 12 mai 2018 à LAVOINE en Montagne Bourbonnaise (Commune de 158 habitants)

C'est autour d'un café accompagné de viennoiseries que nous fûmes accueillis par Monsieur Jean-Dominique BARRAUD, Maire de Lavoine, dans la salle des fêtes. Lavoine, commune dite "le toit du bourbonnais" puisque l'altitude au sommet du Puy du Montoncel, situé sur son territoire, domine à 1287m, point culminant du département. Sur cette commune se trouve le village des Pions où, en 1764, les dames de ce hameau se révoltèrent contre l'huissier royal, venu pour une histoire de dette à l'encontre d'un habitant du lieu. Le Président accueille Monsieur Bernard LIOBIETTI, Président de la Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France, Président de l'AAMA de l'Ain, Monsieur Claude MALHURET, ancien Maire de Vichy, ancien Ministre, sénateur de l'Allier, Messieurs Bernard BARRAUX, ancien Maire de Marcillat-en-Combraille, Sénateur honoraire, et Gérard CHARASSE, ancien Maire du Vernet, Député honoraire, adhérents à l'Association.

Les formalités d'usage remplies, nos accompagnants, sous la houlette de Monsieur Pierre GERARD, partirent pour la visite du musée du Bois et de la Forêt, de l'église du village (cette église privée appartient aux habitants de Lavoine). Le Président prononça un mot de remerciement à l'encontre de Monsieur le Maire, un mot de bienvenue aux membres présents de l'Association, et excusa plusieurs personnes. Il demanda une minute de silence pour les adhérents qui nous ont quittés.

Monsieur le Maire prit la parole, nous présenta sa commune, nous fit part de ses projets d'aménagements touristiques et sportifs, en partenariat avec l'agglomération de Vichy. Conformément à nos statuts, l'Assemblée Générale se déroula en commençant par l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2017, la présentation des rapports : moral, d'activité et financier de l'année écoulée. Tous furent adoptés à l'unanimité. Se déroula ensuite le renouvellement d'un tiers du Conseil d'administration. Le Président donna la parole au Président de la FAMAF, qui nous parla du congrès 2018, qui se tiendra à Bagnoles de l'Orne en octobre, sur le thème de la ruralité. Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat en est l'invité d'honneur. Il évoqua les modalités d'attribution des "Marianne du Civisme", que désormais les trophées seront pris en charge par la FAMAF. Il parla de l'assurance R.C. des AAMA qui sera prise en charge par la Fédération Nationale. Le Sénateur MALHURET clôtura notre A.G en évoquant plusieurs sujets d'actualité. Trophées et diplômes furent remis à plusieurs personnes. Monsieur AUGER, Trésorier, nous présenta un diaporama photos, fait par lui et son épouse sur les temps forts de l'Association en 2017. Merci à eux. Monsieur le Maire nous invita ensuite à prendre le verre de l'amitié, un apéritif appelé "pectiné" produit local à base de vin blanc dans lequel macèrent des mini-branches de sapin. C'est autour d'un excellent repas confectionné avec des produits du terroir, servi à l'ancienne, que nous nous sommes régalés au restaurant l'Auberge des Bois Noirs. Puis, avec Monsieur Pierre GERARD, guide du jour, nous avons découvert l'horloge à billes, et il en expliqua le fonctionnement. Il n'existe que trois horloges à billes dans le monde, une à Lavoine, une à Montréal et la dernière à Munich. La journée se termina par la découverte d'une des dernières scieries à eaux en Montagne Bourbonnaise. Puisqu'aucun congressiste ne désirât passer "une nuit blanche dans les bois noirs", (aventure vécue par un ancien adhérent de l'Association, il y a quelques années), après une journée bien remplie, chacun reprit le chemin du retour.



SORTIE VICHY du 18 octobre 2017

Visite de l'Opéra

C'est par un bel après-midi d'automne que nous nous sommes retrouvés (60 participants) devant l'Office de Tourisme de Vichy pour une visite guidée (d'environ 1h30) du "Grand Casino-Opéra de Vichy".

Ce bijou d'architecture, construit au sein de la cité thermale, à la demande de Napoléon III, n'a pas manqué de nous séduire et de nous éblouir.

Partagés en deux groupes, nous avons été tous très attentifs aux explications que nos guides très compétents en la matière, nous ont dispensées tout au long de la visite.

Après avoir fait le tour du bâtiment extérieur et parcouru quelques salles à l'intérieur, nous sommes tombés en admiration en pénétrant dans la salle de l'opéra. Là, nous avons pu découvrir, dans une harmonie d'or et d'ivoire une salle immense (1 483 places) où les artistes et techniciens disposent de 5 étages de loges et de foyers. Cette salle, parfait exemple de style "Art nouveau" est une des plus grandes d'Europe et reçoit, depuis maintenant plus d'un siècle, artistes et publics dans un cadre exceptionnel.

Une visite intéressante et enrichissante qui a comblé nos adhérents...

La Vie de l'Association

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles :

de Monsieur Olivier THONIER, Maire honoraire de Taxat-Senat,
de Monsieur Marcel BOUJARDON, Ancien Adjoint de Meaulne, ancien membre du C.A,
de Monsieur Georges PINTON, Maire honoraire de Sainte-Thérance,
de Monsieur Claude MANCEAU, Maire honoraire de Nades, ancien membre du C.A,
de Monsieur Raymond LUSTIERE, Maire honoraire de Boucé
qui viennent de nous quitter.

- Nous adressons nos félicitations à Monsieur Bernard MICHEL, ancien Maire de Châtel-de-Neuvre, adhérent de l'association, qui vient de recevoir les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.
- Le Président A. ROBERT et le Vice-Président M. BAQUIER représenteront l'Association au congrès de la FAMAF les 16 et 17 octobre 2018 à Bagnoles de l'Orne.
- Nous répondrons favorablement à l'invitation de Monsieur Bruno ROJOUAN, Président de l'ADM03, lors du premier salon des Maires de l'Allier, le vendredi 5 octobre 2018, au Parc des Iles à Avermes. Nous aurons un stand, ce qui permettra de faire connaître notre association aux élus du département.
- Au cours de ce salon, nous remettons les trophées "Marianne du Civisme" aux Maires de 5 communes récipiendaires : Saint-Caprais - Autry-Issards - Saint-Menoux Neuvy - Yzeure.
- La convention de partenariat entre l'AAMAA et l'ADM03, approuvée lors de l'AG de Vallon, a été signée le 24 août 2018 à Montmarault par Bruno ROJOUAN, président de l'ADM03 et Alain ROBERT, président de l'AAMAA.



Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier
Siège social : Hôtel de Rochefort • 12 Cours Anatole France - 03000 Moulins
Adresse postale : 14 Rue de Decize - 03000 Moulins
Tel. 04 70 35 09 14 • courriel : aamaa@orange.fr • site internet : www.aama03.fr
Conception : Conseil d'Administration de l'AAMAA - Directeur de la Publication : Alain ROBERT
Reprographie : ADM03 / Crédit photos : AAMAA, F FRADIN

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR



Viande de 1^{er} choix

2 magasins à votre disposition

25, Grande Rue
03140 CHANTELLE
04.70.56.66.12

11, rue Alsace Lorraine
03500 ST POURCAIN S/SIOULE
04.63.07.80.00

www.bouchერიemoderne.com



CENTRE FRANCE

**Toute une banque
pour vous**

DOMAINE Gardien
Viticulteurs

Vin de Saint-Pourçain
Tél. 04 70 42 80 11 - Fax 04 70 42 80 99
Chassignolles 03210 BESSON - FRANCE
E-mail : c.gardien@03.sideral.fr - Site : www.domainegardien.com

Depuis 1912
AU CHANT DU GRILLON
Restaurant-Traiteur

LESPINARD-DESSEAUVES

03420 Mazirat
Tél. : 04 70 51 71 50
Site : www.desseauves-restaurant-traiteur.com



Groupama
la vraie vie s'assure ici

jacquet

Maçonnerie - Pierre de taille
Restauration du patrimoine
03500 Saint Pourçain s/ Sioule
04.70.45.01.58 - www.jacquet.fr

CAVE DE L'UNION DES VIGNERONS DE
Saint-Pourçain

www.vignerons-saintpourcain.com
VENTE EN LIGNE

3, rue de la Ronde 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
ENTRÉE LIBRE - PARCOURS SENSORIEL